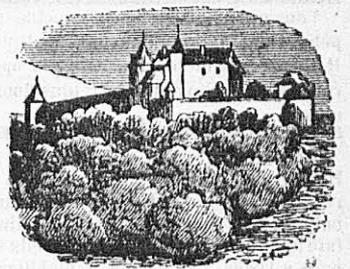




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 6.—  
» 6 mois » 3.—  
Etranger 1 an » 10.—  
» 6 mois » 5.50  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

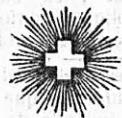
On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 12.— (d. j. t. 15<sup>h</sup>) 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup>. BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> (10<sup>h</sup>) 13<sup>h</sup> 17<sup>h</sup>

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).



## Bulletin de vote

pour la

### Votation populaire du 24 Mai 1925.

Voulez-vous accepter la demande d'initiative populaire (initiative Rothenberger), suivant laquelle:

la constitution fédérale serait complétée par un article 34<sup>quater</sup> introduisant l'assurance en cas d'invalidité, l'assurance en cas de vieillesse et l'assurance des survivants,

il serait créé un fonds d'assurance, auquel serait attribué, comme premier versement, un montant de deux cent cinquante millions de francs à prélever sur le produit de l'impôt sur les bénéfices de guerre,

et suivant laquelle serait modifiée dans ce sens la lettre A, chiffre 2 (durée de la perception) de l'arrêté fédéral du 14 février 1919 relatif à la perception d'un nouvel impôt de guerre extraordinaire?

Réponse:

# NON

## Votation fédérale du 23-24 mai.

### Appel au peuple suisse.

Chers concitoyens!

Le peuple et les cantons sont appelés à se prononcer samedi et dimanche prochains sur l'initiative Rothenberger qui, lancée il y a six ans, n'a cessé depuis lors d'occuper l'opinion publique. En mettant un fonds de 250 millions à la disposition de l'assurance-vieillesse, invalidité et survivants, l'initiative constitue sans doute une sérieuse tentative de réalisation de cette œuvre sociale. Comme l'impôt sur les bénéfices de guerre, qui devrait fournir cette somme, existait encore au moment où l'initiative fut lancée, on pouvait la considérer alors comme un moyen efficace d'encourager la réalisation des assurances sociales. Aussi le parti radical-démocratique suisse qui, plus qu'aucun autre, s'est toujours efforcé d'achever l'œuvre des assurances, lui a-t-il donné son appui en 1919.

Mais cet appui — cela va sans dire — ne pouvait lui être maintenu qu'aussi longtemps qu'on ne trouverait pas d'autre moyen satisfaisant de financer les assurances. Il est incontestable, en effet, que l'initiative présente de graves défauts au point de vue financier et au point de vue politique.

L'impôt sur les bénéfices de guerre, sur la recette duquel on doit constituer un fonds de 250 millions, a été supprimé il y a plusieurs années. Le produit en a été affecté à d'autres buts, qui sont essentiellement aussi des buts sociaux. Si l'initiative était votée, il faudrait donc trouver ces 250 millions ailleurs, c'est-à-dire augmenter de ce montant la dette de la Confédération. La seule ressource qui entre en ligne de compte d'après l'initiative est le second impôt de guerre. Au lieu de consacrer dorénavant le produit de cet impôt à l'amortissement du reste de la dette de mobilisation, soit 367 millions, et d'en supprimer ensuite la perception, il faudrait donc prolonger celle-ci d'une ou deux périodes fiscales, soit jusqu'à ce qu'elle ait rendu 617 millions. Mais la prorogation du terme de l'impôt de

guerre ne laisserait pas seulement peser longtemps encore sur l'économie nationale une charge qui était considérée comme extraordinaire et qui, à ce titre, est particulièrement lourde, et elle ne retarderait pas seulement l'assainissement des finances fédérales et cantonales: elle modifierait également le but assigné par la Constitution fédérale au second impôt de guerre. Nos confédérés romands s'élèvent énergiquement contre cette modification parce qu'ils craignent de voir établir ainsi l'impôt direct fédéral qui a été repoussé il y a peu d'années par le peuple et les cantons. Si l'initiative était votée, cette résistance, qui est dictée par le souci de maintenir la limite traditionnelle entre les attributions fiscales de la Confédération et des cantons, se reporterait sur les assurances elles-mêmes et compromettrait gravement cette œuvre de solidarité.

L'initiative Rothenberger ne résoud pas le problème financier de l'assurance. Elle n'entre en considération à ce point de vue que si l'on peut y ajouter suffisamment d'autres ressources, car les 10 à 12 millions d'intérêts du fonds de 250 millions ne représentent pas la moitié des prestations demandées à la Confédération pour les assurances sociales. Mais comment pourrait-on trouver ces autres ressources quand, contrairement aux dispositions de l'article constitutionnel sur l'impôt de guerre et contrairement à la conception politique de régions entières, on aurait imposé de nouvelles charges au pays et froissé le sentiment politique de populations nombreuses? Notre peuple reconnaîtrait alors trop tard qu'il aurait dressé des obstacles nouveaux et insurmontables sur le chemin de ces assurances sociales que nous sommes tous d'accord de développer.

L'initiative Rothenberger n'est donc pas seulement contestable au point de vue financier et économique. Elle constitue également un sérieux obstacle à l'adoption du projet qui a été déjà voté par le Conseil national et par la commission du Conseil des Etats, que le Conseil des Etats appuiera dans quelques semaines et qui sera soumis cette année encore au vote populaire. L'initiative a contribué à conserver le flambeau de l'assurance; elle a fait sa tâche. Aujourd'hui,

elle doit être repoussée car un projet meilleur est en préparation.

Le projet parlementaire introduit simultanément l'assurance en cas de vieillesse et l'assurance des survivants; il donne en outre le droit à la Confédération d'introduire ultérieurement l'assurance en cas d'invalidité. On affectera aux deux premières branches, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1926, la totalité des recettes du tabac. D'après des calculs sûrs, contrôlés officiellement, ces recettes se chiffreront annuellement par 20 à 25 millions, en sorte que dès l'année prochaine l'assurance disposera d'une somme deux fois plus forte que le montant des intérêts du fonds Rothenberger. Et on y ajoutera la part de la Confédération au produit de l'imposition fiscale des eaux-de-vie. En d'autres termes, tandis que le projet parlementaire permet de réaliser l'assurance-vieillesse et survivants, l'initiative Rothenberger ne fournit que des moyens insuffisants et compromet tout le développement des assurances.

Chers concitoyens!

Vous avez à choisir. Voulez-vous adopter une initiative insuffisante au point de vue financier, dangereuse au point de vue politique et qui compromet l'achèvement des assurances sociales? Ou bien préférez-vous le projet des Chambres fédérales sur lequel vous aurez à vous prononcer dans un avenir prochain et qui présente le triple avantage de résoudre le problème financier, de peser moins lourdement sur l'économie nationale et de faire œuvre d'union?

Que ceux qui veulent aider à réaliser la grande œuvre des assurances sociales dont nous reconnaissons tous la haute valeur morale et dont nous voulons dispenser les bienfaits aux vieillards et aux survivants dans la gêne, que ceux-là attendent le projet préparé par les Chambres fédérales et répondent le 24 mai à l'initiative Rothenberger en inscrivant sur leur bulletin de vote

# NON!

Le Comité directeur du parti radical-démocratique suisse.

### Ceux qui veulent tuer l'épargne.

Ce sont, qu'ils s'en doutent ou pas, les partisans de l'initiative Rothenberger. Insensibles aux objurgations des économistes, ils brandissent leur projet mal ébauché. Il est à peine besoin de rappeler tout ce qu'il y a de paradoxal dans une aventure financière qui rapporterait 12 ou 13 insuffisants millions par année et qui aurait le grave inconvénient de distraire du produit de l'impôt de guerre une somme dont l'emploi n'avait pas été prévu par le peuple lorsqu'il se prononça, en 1919, en faveur de l'extinction, en 16 années, de notre dette de mobilisation.

Prélever sur le produit d'un impôt rigoureusement temporaire une somme arbitraire de 250 millions, c'est non seulement passer outre à la promesse solennelle faite à la nation, avant le vote de 1919, d'éteindre en 16 ans la dette précitée, c'est aussi pratiquer une politique financière néfaste, c'est encore tuer le goût de l'épargne déjà étranger à la jeune génération, en un mot c'est encourager la prodigalité et l'imprévoyance. Mais les promoteurs de l'initiative n'ont nul souci apparent de la jeune génération. Si non ils s'arracheraient un moment à leurs rêves socialistes.

Car s'il est très louable de songer à ceux qui se retirent de la vie active et si notre

respect est dû à leur âge, il n'appartient plus à ceux-là de construire l'avenir. D'autres, plus jeunes, se présentent pour accomplir à leur tour les tâches du citoyen. Or, il y a quelque chose de profondément décourageant pour ces débutants dans la vie pratique. C'est, outre la difficulté de s'assurer une situation, le fait de se trouver en face des finances publiques obérées pour de longues années. Verser au fisc des sommes, parfois fort lourdes, mais dont l'emploi est connu et l'effet certain dans l'assainissement du pays, c'est du devoir commun. Mais payer pendant 25 ou 30 ans un impôt fédéral direct, dans un but mal défini et en faveur d'une œuvre dont les modalités d'application sont tout au plus esquissées, contribue irrésistiblement à ce laisser aller, à cette indifférence pour l'épargne dont les censeurs auront, plus tard, bien mauvaise grâce à vitupérer la fréquence si l'initiative venait à être acceptée.

Comment? Avant 10 ans, nous sommes incapables de payer notre dette de guerre, de diminuer celle considérable grevant les C. F. F. — dont les conditions normales d'exploitation sont indispensables à la bonne marche de notre économie nationale — et on veut empiler de nouvelles dettes sur les anciennes qui s'en passent aisément? Les conséquences ne se feront pas attendre.

Car, si nous marchons d'impôt fédéral en impôt fédéral ainsi que le voudra la fatale loi des engrenages économiques, le contribuable, jeune ou vieux, n'aura guère de motifs de constituer un capital pour le léguer aux siens ou pour assurer la paix de ses vieux jours.

N'aura-t-il pas l'excuse bien naturelle de se confier en toute occasion à la Confédération, laquelle sera bien obligée d'accroître la rente annuelle-vieillesse, sous la poussée des nouvelles initiatives Rothenberger de l'avenir. Il s'agira de prendre l'argent où il s'en trouve encore. Après l'alcool et le tabac, ce sera la razzia organisée auprès des rares industries qui nous seront restées, ce seront toutes les taxes imaginables appliquées aux particuliers. Or, le canton de Berne enregistre déjà le phénomène de l'exode industriel et son Grand Conseil a consacré un long débat à ce problème angissant.

Quiconque réfléchit un instant verra s'ouvrir sous ses pas un tel abîme, un tel précipice à millions qu'il ne comprendra pas la hâte coupable des partisans de l'initiative à faire aboutir à tout prix un projet hâtif et plein d'inconnus, alors qu'il a fallu à la Confédération près de cinquante années, — mises à profit par l'initiative privée, — pour accorder son appui officiel à des œuvres aussi urgentes que la lutte antituberculeuse ou la bataille contre le cancer dont elle a, dès aujourd'hui, l'impérieux devoir de s'occuper.

Il ne servira de rien à la fête de chant d'Yverdon de dédier des chœurs à la libre patrie si ce même dimanche 24 mai porte le premier coup fatal à l'autonomie des cantons, à nos libertés constitutionnelles, à tout ce qui, enfin, permettrait aux jeunes d'espérer et de construire en dépit des sévérités du moment.

(Gazette de Lausanne) J. Nr.

Nous n'avons que faire du fonds Rothenberger car nous voulons une assurance sociale réelle avec la collaboration des assurés: l'Etat ne doit pas devenir une simple institution d'assistance.

ATI  
rter à la con-  
eliers & Au-  
rg que nous  
ables Chianti  
P. 11.359 F.

arino  
ins  
R G

ériens  
nt une affaire.  
n, achetez la faux  
UES

industrie du pays.  
e quincaillerie.

P. 4.951 G.

nerveux  
vantageux): 6,25.  
acies. —

Fanages  
Blancs  
gris  
vero très gris

BULLE.

mmeubles.

(tuyaux)

onnaissant  
pour organiser travail

rouges

ommomation  
BULLE.

cherebo

présentants

une fille

Vous qui gémissiez sous le poids des impôts, votez OUI en faveur de l'initiative Rothenberger et les impôts vous opprimeront encore davantage et plus longtemps encore.

**Zurich. — Un incendie à la fabrique.** — Mardi matin, peu avant 4 heures, un incendie a détruit les combles du bâtiment principal de la S. A. Zellwegger, fabrique de machines et d'appareils électriques à Uster. Les dégâts immobiliers sont d'environ 50.000 fr. Dans les combles se trouvaient des appareils de radio-télégraphie et des appareils électriques. L'incendie serait dû à un court-circuit. Les dégâts mobiliers sont plusieurs fois supérieurs aux dégâts immobiliers.

**Vaud. — Un massacre à la basse-cour.** — Un renard qui s'est introduit dans la basse-cour de M. Pilloud, en Chânel sur Morges, y a saigné et emporté une trentaine de poules.

**A L'ÉTRANGER**

**Le maréchal French mourant.** — Mercredi soir, l'état du maréchal French était très critique. On conserve peu d'espoir sur son rétablissement.

**BULGARIE**

**Les assassins de Sofia**

**Trois condamnés à mort.**

Le tribunal départemental de Sofia a prononcé mercredi le verdict dans le procès de l'attentat contre l'Odéon.

Il a condamné à mort l'ancien préfet Proudkine, ainsi que deux repris de justice, Patamanski et Loukoff, qui placèrent la machine infernale.

L'ancien ministre Mouravieff et Ferdinand Markoff, inculpés dans la même affaire, ont été acquittés. Patamanski a été condamné par contumace.

**L'initiative Rothenberger.**

**Proclamation du Comité cantonal libéral-radical fribourgeois.**

**Electeurs libéraux radicaux !**

Le parti radical suisse, dans son congrès des 9 et 10 mai derniers, a pris la décision de recommander aux électeurs de repousser l'initiative Rothenberger.

Il a basé son verdict sur les motifs suivants :

- 1. que les décisions du Conseil national déjà adoptées par la commission du Conseil des Etats indiquent une voie sûre permettant la réalisation des assurances sociales ;
  - 2. que pour commencer et aussitôt que possible l'assurance contre la vieillesse et survivants soit organisée alors que l'introduction de l'assurance invalidité serait faite ultérieurement ;
  - 3. que cette branche d'assurance doit être réalisée avec la collaboration des cantons ;
  - 4. que le rejet de l'initiative Rothenberger par le peuple ne peut être envisagée comme un rejet des assurances sociales ;
- De recommander aux organisations cantonales de rejeter l'initiative Rothenberger notamment parce qu'elle ne favorise pas la réalisation des assurances sociales, mais

**FRUILLETON DE "LA GRUYÈRE"**

**Dernière du Nom**

PAR TESSIER-BAILLEUL 21

— Mais c'est de l'entêtement, s'écria M. Brun dont l'esprit avait été frappé par la parole de Michel. Il serait absurde de refuser une pareille fortune pour un simple caprice. Ce jeune homme vous offre son nom, un château et une grande fortune. C'est une chance qui ne se rencontre pas une fois en cent ans.

Lucyenne ne répliqua pas. — Si vous refusez, continua M. Brun, qu'est-ce que vous ferez ? Où irez-vous ? Naturellement, ma maison vous sera ouverte ; mais je ne suis pas riche, et j'ai une nombreuse famille. Vous ne trouverez pas chez moi le luxe auquel vous avez été habituée.

— Je n'ai pas le droit d'être pour vous une charge, dit Lucyenne, et je ne vous embarrasserai pas de ma personne. Je verrai à me faire une situation dans le monde. Je suis jeune, forte et bien portante. Je gagnerai ma vie.

— Pas tant que je vivrai ! s'écria Yvonne de Kersollec, en s'avancant. J'ai une maison, une certaine fortune. Je partagerai ce que j'ai avec Lucyenne, plutôt que de la laisser contracter un mariage contre son

parce que au moment actuel elle les met en danger.

L'assemblée des délégués libéraux-radicaux fribourgeois avait déjà, préalablement ensuite d'une conférence de M. le conseiller national Cailler et un exposé documenté de notre représentant au Conseil d'Etat, M. Buchs, directeur des travaux publics, décidé de vous demander de repousser l'initiative Rothenberger.

Vos délégués à Berne ont confirmé, par leur vote, cette manière de voir.

Ces décisions ayant été prises régulièrement par les organes du parti, votre Comité cantonal se fait un devoir et une obligation de venir, à son tour, vous demander, à la veille de cette IMPORTANTE CONSULTATION POPULAIRE de vous rendre nombreux aux urnes et de déposer un bulletin

**NON**

Ce disant, nous ne voulons en aucune façon faire obstacle aux assurances sociales ; au contraire, nous sommes convaincus que notre peuple doit être doté, sans retard, des bienfaits de cette institution qui atténuera bien des misères et qui permettra à nos vieillards, à nos malheureux, à tous les déshérités de la fortune d'avoir une vieillesse assurée dans une certaine mesure.

Mais l'idée de l'initiative Rothenberger n'est actuellement plus réalisable.

Elle veut, pour constituer une réserve d'assurance, prendre deux cent cinquante millions dans un fonds qui n'existe plus. En réalité, le produit de l'impôt sur les bénéfices de guerre a été complètement absorbé depuis longtemps par les crédits pour la lutte contre le chômage, pour laquelle Confédération, cantons et communes ont dépensé environ cinq cent millions, et pour l'amortissement partiel de la dette de mobilisation, auquel il devait être entièrement consacré.

L'initiative Rothenberger est un chèque sans provision.

Puisque cette somme n'existe plus, les Chambres fédérales ont décidé, dans leurs dernières sessions, que les bases de l'assurance seraient constituées par :

- 1. le produit de l'impôt du tabac ;
- 2. les bénéfices sur la régie des alcools ;
- 3. les contributions personnelles des assurés ;
- 4. les subsides fédéraux et cantonaux.

On a fait la promesse solennelle, au peuple suisse, que ce mode de réalisation de l'assurance reposait sur les données financières certaines et assurées. Nous pouvons donc faire confiance à nos autorités, mais à la condition expresse qu'une fois le résultat de dimanche prochain acquis, il s'agira d'aller de l'avant sans perdre une journée.

Lors de la votation de l'impôt de guerre, le Conseil fédéral avait promis que dit impôt ne serait que passager et servirait à payer les dettes de mobilisation. Or, selon les idées de M. Rothenberger, ce serait une prolongation de cet impôt de quelques années.

Le peuple suisse est actuellement très chargé d'impôts de toutes sortes. Il lui serait difficile de faire de nouveaux sacrifices.

La totalité des frais de mobilisation est de 1,160 millions. Jusqu'à fin 1924, il a été encaissé 792,966,140 fr. 67 (impôt de guerre, 101,778,515 fr. 61 ; impôt sur les bénéfices de guerre, 554,201,752 fr. 21 ; nouvel impôt de guerre, 136,981,872 fr. 85). Au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, il reste à couvrir 367,037,859 francs. La rentrée du solde à percevoir avant la fin de l'année 1925 peut être comptée à 17 millions. L'impôt de guerre doit,

inclination. Elle passa son bras autour de la taille de son amie et l'embrassa tendrement.

— Je ne saurais permettre que ma jeune parente soit sous la dépendance de quelqu'un qui, en définitive, ne porte point son nom, et qui ne lui est point allié par le sang, dit Michel avec vivacité. Je suis le subrogé tuteur de Lucyenne, et si M. Brun veut bien me donner son approbation, je recevrai chez moi ma cousine, en supposant qu'elle persiste, le cas échéant, à vouloir quitter la pointe de Kerovan.

— Je ne ferai à cela nulle opposition, dit M. Brun ; si j'avais été dans une autre situation, ma réponse aurait été différente.

— Ainsi, il est décidé que ma proposition est dédaignée ? demanda Raymond. Mademoiselle n'ai pas même besoin de réfléchir ?

— Je vous ai déjà répondu, répliqua Lucyenne, avec fierté. Vous avez bien peu, monsieur, de l'orgueil des Kerovan pour persister dans votre prétention après un premier refus.

— Ce refus, dit le jeune homme, avec un sourire ironique, ne vient-il pas de ce que votre cœur est déjà donné à un autre ? Vous êtes allée au Landry tantôt. Votre main n'est-elle pas recherchée par cet homme que certains surnomment le Landry ?

— Et quand cela serait ? Michel poussa une exclamation d'effroi.

— Lucyenne, vous n'êtes pas allée au Landry ? demanda-t-il.

— Mais si, répondit la jeune fille.

par conséquent, fournir encore 350 millions. Le produit de la deuxième période, qui comprend 1925-1928, peut être évalué à 140 millions, ce qui en fixe l'annuité à 35 millions. Si nous admettons une somme égale pour les périodes qui suivront, nous constatons que pour couvrir le solde de 350 millions, l'impôt de guerre devra encore être perçu pendant 10 ans, à compter dès le 1<sup>er</sup> janvier 1925 (dix annuités de 35 millions), c'est-à-dire qu'il durera jusqu'à la fin de 1934. L'adoption de l'initiative Rothenberger, qui veut lui faire rendre encore 250 millions en prolongerait par conséquent la perception au moins durant sept ans.

Avant de savoir ce que sera la situation économique et fiscale de la Confédération, des cantons et des communes en 1934, on prétend décréter, dès aujourd'hui, une mesure fiscale qui ne commencerait à déployer ses effets que dans 10 ans. C'est à tout le moins prématuré et très imprudent.

Pour toutes ces raisons, nous vous engageons, électeurs fribourgeois, à voter NON et à vous rendre nombreux aux urnes samedi et dimanche. C'est pour vous tous un devoir de vous prononcer.

En conséquence, vous déposerez le bulletin

**NON**

Le comité cantonal du parti libéral-radical fribourgeois ;

Les associations libérales-radicales des districts ;

Les représentants libéraux-radicaux au sein des autorités législatives, exécutives et judiciaires du canton de Fribourg.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Fribourg fête son nouveau saint.** — Fribourg a grandiosement fêté, jeudi soir, jour de l'Ascension, la canonisation du bienheureux Père Canisius, Père jésuite allemand, qui, comme on le sait, joua un rôle considérable dans la vie religieuse fribourgeoise à l'époque de la Réformation.

Toutes les cloches catholiques du canton ont salué pendant un quart d'heure le grand événement et, durant toute la soirée, le Collège Saint-Michel, fondé jadis par le nouveau saint, scintilla du feu multiple de plusieurs centaines de lampes électriques.

Ajoutons que le Père Canisius, un académicien distingué et un homme de travail intense, a été proclamé par Rome, Père de l'Eglise, épithète rare et recherchée, qui fut refusée à Bossuet lui-même.

**GRUYÈRE**

**Nécrologie.** — Mercredi matin, est décédée, à Epagny, Madame Philomène Gachet, épouse de M. Auguste Gachet, tenancier de l'auberge de la Croix-Blanche au dit lieu. La défunte, une bonne épouse et mère de famille, âgée de 45 ans, était atteinte d'une maladie de cœur ; elle s'était portée malade il y a quelques jours seulement. Son décès prématuré a causé chez les siens une grande douleur à laquelle nous compatissons sincèrement.

Nous présentons aux familles atteintes par ce deuil, nos condoléances émues.

**Recrutement.** — Les opérations ont continué. Voici les résultats :

— Mais, mais, c'est terrible ! s'écria Michel, en se tournant vers M. Brun. Ma chère Lucyenne, ajouta-t-il, vous avez fait là une démarche que le monde traiterait d'audacieuse et indelicat.

— Absolument, dit M. Brun, d'un ton de désapprobation.

— En quoi ai-je commis une indelicatessé en allant faire visite à M. le marquis Tanneguy de Goncec ? demanda Lucyenne. Il m'arrivait souvent d'aller le voir avec mon père. Brigitte et Vincent, deux de mes serviteurs, m'accompagnaient. Nous sommes des gens très simples ici, monsieur Brun, et nous ignorons l'étiquette des grandes villes. Je ne vois pas de mal à être allée au château des ruines, accompagnée comme je l'étais, et je me refuse à croire que le monde aurait mauvaise opinion de moi pour cela.

— En vérité ! dit M. Brun, sérieusement alarmé. Mais ce n'était pas convenable, absolument pas convenable. Je me demande à quoi pensait votre père lorsqu'il exprimait le désir que les années de votre minorité se passent à la pointe de Kerovan ! Mme de Kersollec est trop jeune pour avoir la responsabilité de vos actions, et vous n'avez plus même votre gouvernante ! Et c'est ainsi que vous vous êtes habituée à suivre vos volontés !

Le Landry ! Rien que cette façon de nommer le marquis de Goncec montre combien sa société est peu enviable.

Lucyenne releva fièrement la tête.

— Faites attention, je vous en prie, mon-

Tout citoyen qui veut garantir à l'assurance populaire une somme annuelle de 25 millions et plus, au lieu de 12 1/2 millions que fournirait le fonds Rothenberger, rejettera l'initiative.

19 mai : sections de Charmey et Sâles : 73 recrues, après 43 soit le 55,5 %.

20 mai : sections de Hauteville et Albeuve, 57 recrues se sont présentés dont 36 ont été aptes, soit le 63 %.

Aujourd'hui, vendredi, sections de Vuipens et Bellegarde. Résultats mardi prochain.

**Avis aux parents.** — De nombreuses plaintes surgissent du fait que les enfants des écoles circulent dans les rues et sur les places publiques après la tombée de la nuit.

C'est pourquoi les autorités scolaires locales prient les parents de bien vouloir exiger que leurs enfants rentrent à domicile avant la nuit.

Une surveillance sera exercée à ce sujet et les enfants trouvés en défaut seront punis disciplinairement ; en outre, une amende leur sera appliquée, conformément aux dispositions du règlement scolaire.

**Votation.** — Les électeurs de la Commune de Bulle sont informés que le scrutin, pour la votation fédérale du 24 mai, sera ouvert le samedi 23 crt, de 4 à 6 heures l'après-midi, et le dimanche de 11 heures à midi, et de 1 à 3 heures.

(Communiqué)

**Marché hebdomadaire.** — Bien qu'avancé d'un jour, le marché de la veille de la fête de l'ascension eut les faveurs du soleil et d'une importante fréquentation du public citadin et campagnard.

La statistique communale nous donne les chiffres ci après quant à l'amenée du petit bétail : 44 veaux (1 fr. 50 à 2 fr. 40 le kg.), 4 moutons (70 à 120 fr.), 6 chèvres 60 à 100 fr.), 171 porcelets (20 à 35 fr. pièce).

**Football.** — Ainsi que nous l'avions annoncé, notre première équipe rencontrera dimanche, sur son terrain des Agges, l'Étoile sportive 1 de Payerne et jouera un match comptant pour le challenge Mayor.

Le dimanche et lundi de Pentecôte, nos footballeurs iront à Berne rendre la revanche à l'excellente équipe de Wef, dont nous avons encore en mémoire la belle exhibition lors des matches joués à Pâques. Par la même occasion, nos équipiers assisteront, le lundi de Pentecôte, à la rencontre internationale Suisse-Espagne.

Les personnes intentionnées d'accompagner notre club peuvent se renseigner et s'inscrire auprès de M. Schärer, aux Chaussures Modernes.

**Memento.** — Nous rappelons la conférence que donneront MM. les conseillers nationaux Alex. Cailler et Paul Morard ce soir vendredi, à 8 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Broc, sur l'initiative Rothenberger.

Vu son intérêt, nous prions les lecteurs d'y assister nombreux.

**Au Cinéma Lux.** — *Buridan ou le Héros de la Tour de Nesle* est la plus gigantesque reconstitution historique créée jusqu'ici. C'est une épopée d'amour et de combats réalisée avec une magnificence inouïe et un talent extraordinaire.

sieur Brun, dit-elle, M. Tanneguy de Goncec est mon fiancé.

Raymond poussa une exclamation. M. Michel pâlit.

— Vous êtes fiancée à ce bohème ! cria Michel. O Lucyenne ! Lucyenne !

La jeune fille eut un tremblement. Elle aimait son parent et elle était peinée de le voir si vivement affecté.

— Cette entrevue a assez duré, dit-elle, en maîtrisant son émotion. Tout ce que je demande, c'est qu'on me laisse en possession du domaine jusqu'à ce que M. Brun et M. Simon aient pris leurs renseignements. Donnez-moi deux semaines : puis vous viendrez m'apporter le résultat de vos investigations. Si ces recherches confirment votre opinion actuelle, je quitterai le château avec mes effets personnels.

— Les demandes de mademoiselle sont justes, dit Raymond. Je vais quitter le château aujourd'hui, et je reviendrai exactement dans quinze jours. J'espère, messieurs, que vous voudrez bien être ici pour terminer les détails de cette affaire.

Les tuteurs et l'avocat acceptèrent la proposition, et Lucyenne se retira avec son amie.

Raymond de Kerovan sortit également pour faire seller son cheval.

(A suivre.)

« Un pour tous pas : a Paie des pôts fédéraux à une rente gratui

**Au Closeau**  
est un sujet tiré de gne et les Maures scène a su en com En premier lieu, de vre dans un cadre lères ont été fidèle qui se déroulent guerre se rangon que l'on ait jamais leur brutale réalit trent le traitement Cette oeuvre réuni plus nouveau à l' d'autrefois en Ang On ne peut pass oeuvre dont la régi des moyens si inte reuso et pleine d naïve du monde ri de mer ayant com ondes mugissantes valus dominent le celui qui considère retenue les produ

**A la veil**  
Demain mati quitteront Bulle des chanteurs v La Chorale d leurs, concurr Elle sera en cor suivantes : Union chorale, Cossonay, Chœur des Alp vésie, Morges 7 Union chorale, du Léman, Vev Union chorale, cours ; Chorale. Nous formon rale nos vœux l cès.

**Un premi**  
— Le 1<sup>er</sup> mai vriers a comme ment de la No d'En-haut. La c activement et l verra bientôt a longtemps atten

**Aujourd**  
vous devez fair Après un usag salutaires de c

**C**  
Sam  
Regret  
DE ME  
que : No  
**LE**  
Le l  
me celu  
une pri  
tées de  
Favo

**MISE**  
Par suite du dé  
appartenu à fe  
dit lieu, savoir  
Art. 816, 817,  
tout d maison d  
tous 98 ares 6  
Parcelle de for  
Art. 827, 828,  
contenance tota  
32 ares 84 m<sup>2</sup>  
celle de forêt d  
Art. 819, " Ve  
Art. 273 " Ve  
10 perches 70  
Art. 274, pré  
Ta  
Ta  
Pour visiter  
Udalrich, Co  
La Roche, le

garantir à l'assu-  
me annuelle de 25  
de 12 1/2 millions que  
enberger, rejettera

Charmey et Sâles:  
le 55,5 %.

Hauteville et Al-  
portés dont  
63 %.

li, sections de Vuip-  
sultats mardi pro-

nts. — De nom-  
ment du fait que les  
lent dans les rues  
es après la tombée

torités scolaires lo-  
de bien vouloir exi-  
rentrent à domicile

a exercée à ce sujet  
n défaut seront pu-  
; en outre, une  
quée, conformément  
lement scolaire.

électeurs de la Com-  
ormés que le scru-  
dérale du 24 mai,  
3 crt, de 4 à 6 heu-  
manche de 11 heu-  
reures.

(Communiqué)

nadaire. — Bien  
marché de la veille  
eut les faveurs du  
dante fréquentation  
mpagnard.

nale nous donne les  
à l'aménage du petit  
50 à 2 fr. 40 le kg.),  
r.), 6 chèvres 60 à  
20 à 35 fr. pièce).

si que nous l'avions  
e équipe rencontrera  
ain des Agges, l'E-  
yerne et jouera un  
challenge Mayor.

de Pentecôte, nos  
ne rendre la revan-  
de Wef, dont nous  
re la belle exhibition  
s à Pâques. Par la  
pipiers assisteront, le  
a rencontre interna-

ionnées d'accompa-  
se renseigner et  
Schärer, aux Chaus-

us rappelons la con-  
MM. les conseillers  
et Paul Morard ce  
es, dans la grande  
de Broc, sur l'ini-

prions les lecteurs

— Buridan ou  
de Nesle est la plus  
ion historique créée  
pée d'amour et de  
e une magnificence  
ordinaire.

Tanneguy de Go-

me exclamation. M.  
à ce bohème! cria  
Lucyenne!  
tremblement. Elle  
le était peinée de le

assez duré, dit-elle,  
ion. Tout ce que je  
e laisse en posses-  
à ce que M. Brun et  
urs renseignements.  
mines: puis vous  
résultat de vos in-  
cherches confirment  
je quitterai le châ-  
ronnels.

mademoiselle sont  
vais quitter le châ-  
reviendrai exacte-  
rs. J'espère, mes-  
z bien être ici pour  
cette affaire.  
cat acceptèrent la  
me se retira avec

n sortit également  
val.

(A suivre.)

« Un pour tous, tous pour un » ne signifie pas : « Paie des impôts de guerre et des impôts fédéraux à perpétuité afin de recevoir une rente gratuite. »

**Au Closeau.** — *Le Faucon de Mer* est un sujet tiré des guerres navales entre l'Espagne et les Maures au XVI<sup>ème</sup> siècle et le metteur en scène a su en composer une œuvre remarquable. En premier lieu, de superbes marines placent l'œuvre dans un cadre artistique; les gigantesques galères ont été fidèlement reproduites et les combats qui se déroulent entre ces vieux vaisseaux de guerre se rangent parmi les plus grandes scènes que l'on ait jamais vues à l'écran. Fascinantes dans leur brutale réalité sont les scènes qui nous montrent le traitement que subissaient les galériens. Cette œuvre réunit tous les avantages de l'art le plus nouveau à l'écran. Elle nous révèle la vie d'autrefois en Angleterre et en Algérie.

On ne peut passer avec indifférence à côté d'une œuvre dont la régie s'est efforcée de travailler avec des moyens si intensément neufs. L'action vigoureuse et pleine d'entrain, l'évocation joyeuse et naïve du monde riche, les aventures des écumeurs de mer ayant comme fond des vues de la mer aux ondes mugissantes et de grandioses batailles navales dominent le tout. Tout cela enchante même celui qui considère généralement avec une prudente retenue les productions vantées de l'écran.

**A la veille du concours.** — Demain matin, à 6 h. 30, nos Choraliens quitteront Bulle pour participer à la Fête des chanteurs vaudois à Yverdon.

La Chorale de Bulle, forte de 50 chanteurs, concourra en division supérieure. Elle sera en concurrence avec les sociétés suivantes:

Union chorale, Lutry, 56 chanteurs; Chorale, Cossonay, 66; Harmonie, Payerne 68; Chœur des Alpes, Montreux 89; Jeune Helvétie, Morges 72; Helvétique, Aigle, 64; Union chorale, La Tour de Peilz, 70; Echo du Léman, Vevey, 45; Léman, Nyon, 60; Union chorale, Lausanne, 158, hors concours; Chorale, Brassus, 64.

Nous formons pour notre vaillante Chorale nos vœux les plus chaleureux de succès.

**Un premier coup de pioche.**

Le 1<sup>er</sup> mai courant, une équipe d'ouvriers a commencé les travaux de terrassement de la Nouvelle Infirmerie du Pays-d'En-haut. La construction sera poursuivie activement et la population de la contrée verra bientôt aboutir cette œuvre depuis si longtemps attendue.

**L'initiative Rothenberger**

C'est donc samedi et dimanche prochains qu'aura lieu la votation fédérale sur l'initiative Rothenberger. L'opinion publique, d'abord indifférente, commence peu à peu à s'échauffer. Dans la Suisse romande, chez nos voisins les Vaudois particulièrement, le courant se dessine nettement contre l'initiative. Les Romands comprennent que l'adoption de l'initiative serait un coup fatal porté à leurs idées et à leur situation dans la Confédération: Ce serait l'acheminement vers l'impôt fédéral permanent. Or, la Suisse romande n'en veut pas. Elle sait que l'impôt fédéral permanent marquerait la fin de l'autonomie cantonale et réduirait la Suisse romande à n'être plus qu'une province fédérale.

Le canton de Vaud est le seul des cantons romands où pour la première fois la fréquentation du scrutin sera obligatoire. La Suisse allemande, dont plusieurs cantons possèdent déjà le vote obligatoire, va venir par masses serrées au scrutin. Il est bon que le canton de Fribourg fasse entendre sa voix, et nous espérons que cette voix, associée à celles des autres cantons romands, fera triompher les principes qui nous sont chers.

Les partisans de l'initiative couvrent les murs d'affiches à gros effet. Ils voudraient faire croire qu'eux seuls ont le souci de soulager la misère et d'assurer aux vieillards le pain quotidien. Nous l'avons autant qu'eux mais nous voulons réaliser ces assurances sur des bases solides, c'est-à-dire au fur et à mesure des possibilités, et surtout ne pas risquer, à cause d'elles, de faire chavirer tout notre édifice social et politique.

Il est donc de toute nécessité que pas un citoyen, conscient du bien-être de son pays, ne manque de faire son devoir le 24 mai en déposant dans l'urne un catégorique

**NON**

Vive notre belle Gruyère!  
Vive notre cher canton de Fribourg!  
Vive la Confédération Suisse!

**SOCIÉTÉS LOCALES**

C. A. S. — Course de Jaman: Réunion ce soir à 8 1/2 heures. — Réception de candidats.

L'initiative Rothenberger leurra les vieillards, les veuves et les orphelins et les prive d'une assurance réalisable à bref délai. C'est pourquoi nous voterons NON.

**Brèves nouvelles.**

**SUISSE**

Lors de la visite sanitaire dans le village de Escholzmatt, le médecin a constaté que le jeune soldat Frantz Mudter, 21 ans, a le cœur à droite. Mudter ignorait cette anomalie qui n'a d'ailleurs jamais eu de répercussion sur son état de santé général.

M. J. Suter, 50 ans, chef des téléphones à Altorf, passait mercredi matin à motocyclette, accompagné de M. Schmid, ouvrier qui occupait le side-car, sur la route Brunnen-Siskon, lorsqu'à la galerie d'ardoise, une pierre se détacha de la paroi rocheuse et s'abattit sur eux.

M. Suter a été tué sur le coup. M. Schmid a eu une double fracture du bras et plusieurs autres blessures.

— A Schaffhouse, Henri Rutschmann, apprenti, âgé de 18 ans, s'est noyé jeudi en voulant traverser le Rhin à la nage.

— Mme Irène Biznini, d'Abelne (val Maggia), 47 ans, est tombée accidentellement dans la Maggia et s'est noyée. On a retiré son cadavre près de Pontebrolla.

— Jeudi matin, Georges Savio, 15 ans, passant à bicyclette hurla une automobile au moment où il débouchait sur la route de la Châtelaine à Genève. Le jeune homme, inanimé sur le sol, avait la tête écrasée. Il mourut peu après. L'automobiliste s'étant enfui, fut arrêté.

**Né deux fois!**

Je me sens comme ressuscité depuis que je bois au lieu de café pur le succédané de café mélange mocha, le sain, aromatique et nourrissant Kamzélé

**VIRGO**

Prix en magasin: Virgo, 1.40. Sykos 0.50. Napo Oltan

L'assurance sociale ne peut être créée que dans la concorde et grâce à la participation de tous. Nous rejetons l'initiative car elle sème la discorde. Nous voterons NON aujourd'hui afin de pouvoir saluer par un oui le seul projet opportun, celui de l'assemblée fédérale.

**BOVRIL** viande de bœuf concentrée relève mets et sauces

Monsieur Auguste Gachet et ses enfants Emma et Léon à Epagny; Mademoiselle Odile Grandjean à Epagny; Madame et Monsieur Ernest Allaman à Genève; Madame et Monsieur Jean Schaller et leurs enfants à la Tour de Trême; Madame et Monsieur Léon Raboud, à Bulle; Mademoiselle Mélanie Grandjean, à La Tour-de-Trême; Madame et Monsieur Dominique Gremion et leurs enfants, à Epagny; Monsieur et Madame Jules Gachet et leur fille à Epagny; Madame et Monsieur Louis Rime et leurs enfants à Epagny, ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Philomène GACHET**  
née Grandjean

leur chère et tendre épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, décédée le 20 mai 1925 à l'âge de 45 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Gruyères, le samedi 23 mai à 10 heures du matin.

**Priez pour elle.**

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**PERDU**

mardi matin entre Albeuve et Villars-sous-Mont un couver-  
ture de cheval à carreaux  
rouge et noir.  
Prière d'en informer Paul  
Henchoz-Lenoir, à Ross-  
nière, qui récompensera.

**Dimanche 24 mai**

**CONCERT**  
à l'Hôtel de l'ANGE,  
Albeuve.

Invitation cordiale  
AT. BUCHS

**Aujourd'hui encore,**

vous devez faire l'essai du café de malt Kathreiner-Kneipp. Après un usage de courte durée, vous constaterez les effets salutaires de ce cette boisson de famille par excellence.

**Cinéma du Closeau**  
Samedi à 8 1/2 h.; Dimanche à 3 et 8 1/2 h.  
Regretterez-vous d'être venu voir **LE FAUCON DE MER?** Nous vous répondrons par un catégorique: Non, jamais!  
**LE FAUCON DE MER**  
est un superbe drame en 12 parties avec Enid Bennet et Milton Sills.  
**Le Faucon de Mer** enchante même celui qui considère généralement avec une prudente retenue les productions vantées de l'écran.  
Favorisez le CINÉMA DU CLOSEAU, vous ne le regretterez pas.

Mardi le 26 mai 1925, entre 15 et 16 heures, la Justice de Paix du 5<sup>e</sup> cercle de la Gruyère, La Roche vendra en

**MISES PUBLIQUES**  
par suite du décès du propriétaire, tous les immeubles ayant appartenu à feu **RIGOLET Auguste, de Jean-Joseph**, au dit lieu, savoir:  
(District de la Gruyère)  
**COMMUNE DE LA ROCHE**  
Art. 816, 817, 818, 1161, 1162: "Le Fallenbach", propriété avec maison d'habitation, grange, écurie, abri de fontaine, le tout d'une contenance de 11 poses, 9 perches, 70 pieds (3 hectares 98 ares 65 m<sup>2</sup>), dans laquelle propriété est comprise une parcelle de forêt de 393 perches (35 ares 37 m<sup>2</sup>)  
Art. 827, 828, et 829: "Lienne Dessus", fenil et scierne d'une contenance totale de 9 poses 98 perches 30 pieds (3 hectares 32 ares 84 m<sup>2</sup>) dans laquelle contenance est comprise une parcelle de forêt de 1 pose 230 perches (56 ares 70 m<sup>2</sup>).  
Art. 819: "Vers les Châteaux", pré de 107 perches (9 ares, 63<sup>m</sup>)  
**COMMUNE DE PONT-LA-VILLE**  
Art. 273 "Vers les Châteaux", grange, écurie, remise de 10 perches 70 pieds (1 are 50 centiares).  
Art. 274, pré de 8 poses 279 perches (3 ha 13 ares 15 centiares).  
Taxe totale des fonds fr. 17.487  
Taxe totale des bâtiments fr. 12.800  
Pour visiter les immeubles s'adresser à **M. PARADIS Udalrich**, Conseiller communal à La Roche.  
La Roche, le 19 mai 1925.  
Par ordre: **Joseph BRODARD**, greffier.

**Cinéma Lux**

Samedi à 8 1/2 h.  
Dimanche, à 3 h. et 8 1/2 h.  
Programme de grand gala  
1<sup>o</sup> Jasper, Perle du Canada Documentaire.  
2<sup>o</sup> La reconstitution la plus gigantesque qui ait été tentée en Europe:

**BURIDAN**

le héros de  
**La Tour de Nesle**  
Epopée d'amour et de combats en 8 parties.  
Vu l'importance du spectacle, prière d'arriver à l'heure.

**VINS pour les FANAGES**  
(Garantis Naturels)  
**ROUGES:**

Tessinois	fr. 65.—
Italien de table	" 75.—
Italien de table extra	" 80.—
Piémont extra	" 95.—
Toscane extra	" 82.—
Alicante 13 degrés	" 83.—
Barbera de table	" 105.—
Barbera extra fin	" 140.—
Chianti extra	" 105.—
Grignolino fin vieux	" 140.—

**BLANCS:**

Stradella extra	fr. 95.—
San Severo très gris	" 100.—
Asti ouvert moussaux	" 150.—
Tessinois Nostrano	" 105.—
Bardolino (Lac de Garde)	" 120.—

par hecte, franco gare Bulle et environs en fûts de 25, 50, 100 et 200 litres. Echantillons gratuits.  
Adressez vos commandes à notre Représentant  
**L. MORNIROLI, vins à Vuadens**  
Maison **Neuroni de Capolago** (Tessin) Fondée en 1855.

**A LOUER**  
à Bulle un  
**joli appartement**  
bien situé, 3 chambres, cuisine et dépendances.  
S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1216 B.

**A LOUER**  
**jolie chambre meublée**  
chez **Felder fils, le Closeau.**

**Examen de la vue**

et conseils gratuits  
par **Emile Treuthardt**, opticien-spécialiste, 30 années de pratique, se met à la disposition des personnes qui désirent des lunettes et pince-nez modernes munis de verres irréprochables.  
**SPÉCIALITÉ:** Exécution intégrale des ordonnances médicales. Verres combinés pour astigmatisme, hypermétropie, myopie, strabisme, doubles foyers invisible. Montures spéciales pour enfants, pour les sports, la chasse et le tir.  
Reçoit à Vuadens, jeudi, 28 mai, de 10 à 12 h., Auberge de la Croix-Blanche. Bulle, même jour, de 14 à 16 h., Hôtel Union. Broc, même jour, de 17 à 19 h., Hôtel de Ville. Montbocon, vendredi 29 mai, de 8 h. 30 à 10 h., Hôtel de Jaman. Neirive, même jour, de 11 h. à midi, Auberge Lion-d'Or. Estavannens, même jour, de 14 à 16 h., Café Jaquet.  
**Emile Treuthardt, opticien**  
Lausanne, Les Iles, St-Roch.  
— Tél. 45-49 —

**On demande**  
de suite une  
**servante de campagne**  
chez **Fritz RUCHTI**, sur le Dally, Vuadens.

**A LOUER**  
les terrains autour de notre usine, à La Tour, pour la récolte du foin et du regain pour une ou plusieurs années.  
S'adresser à la **Parqueterie de La Tour.**

**ON DEMANDE**  
à prendre de suite  
**4-5 génisses**  
en estivage sur belle montagne.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 7347 B

**A LOUER**  
**jolie chambre**  
indépendante, meublée ou non, bien exposée. S'adres. à **Jos. Fraignière**, R. de Gruyères, Bulle.

**On demande**  
**bon vacher**  
sérieux, bon trayeur pour 17 têtes de bétail.  
Entrée de suite. Ecrire **F. Favre, Drailant** (Hte Savoie).

**FAITES VOS ACHATS**  
**A l'INNOVATION**  
BULLE - Passage de l'Union - BULLE  
Vous serez bien servis  
et vous payerez moins cher.  
— TIMBRES-ESCOMPTE 5 % —

**Chapeaux de paille (tuyaux)**  
Maison importante d'exportation  
**cherche dépositaire connaissant**  
main d'œuvre chapeaux de paille (tuyaux) pour organiser travail à domicile.  
Ecrire sous chiffres **O. F. 4332 R.**, à **Orell Füssli-Annonces, Aarau.**

**VINS pour les Fanages**  
**Rouges - - Blancs**  
**Alicante doux**      **Albana gris**  
**Montagne**            **San Severo très gris**  
**Roussillon**           **La Côte**  
**Bordeaux**             **Fendant.**  
Se recommande  
**Juan MORENO, Rue de Gruyères, BULLE.**

**A VENDRE**  
pour excès de nombre,  
**4-5 vaches**  
pour la montagne.  
S'adresser à **Jean Wyse-müller, la Léchère, Bulle.**

**A louer en Gruyère, pour**  
**séjour d'été**  
**joli petit appartement**  
meublé.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 1218 B. 1248

**ON CHERCHE**  
**jeune fille**  
de toute confiance dans auberge de la Gruyère, pour servir au café et aider au ménage. Entrée de suite.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 1166 B.

**PHARMACIE d'OFFICE**  
**DIMANCHE 24 MAI**  
**Pharmacie BARRAS**



**ABONNEMENT**  
Suisse 1 an  
» 6 mois  
Etranger 1 an  
» 6 mois  
payable d'avance  
**Prix du numéro**  
On s'abonne dans les bureaux de moyennant 20 cent.

**L'Initiative**

Ainsi que les hier, l'initiative R... sée par le peuple de plus de cent m... nérale, on peut d... ceux qu'on prévoit... Relevons le beau... lon, lequel a donn... non. On peut se fé... car, il faut se rapp... déployé, dans les... mage et le trac, u... mée. Dans nos vi... reculés, les affich... Qui était plac... On pouvait crain... tense dans le dor... une répercussion... éternels méconten... peuple a suivi ave... des partis historiq... A Genève, il fa... lectif des votants... 47 % du corps... parlons de cette... électeurs ont suiv... auxquels ils se r... majorité acceptan... imitant Zurich où... de neuf mille voi... trois mille voix, l... l'emportent de plu... ges, Bâle-Campug... jorité est de tr... Neuchâtel où e... cents voix.

Pour nous rést... cantons ont ac... l'ont rejetée. Ma... invalidé a passé d... nos Chambres vo... la question des... peuple y compte... Voici les résul...

- Zurich
- Berne
- Lucerne
- Uri
- Schwytz
- Obwald
- Nidwald
- Glaris
- Zoug
- Fribourg
- Soleure
- Bâle-Ville
- Bâle-Campagne
- Schaffhouse
- Appenzel Rh. Ext.
- Appenzel Rh. Int.
- St-Gall
- Grisons
- Argovie
- Thurgovie
- Tessin
- Vaud
- Valais
- Neuchâtel
- Genève

L'initiative R... poussée par 883.

**Tremblement**  
Un terrible tr... de nouveau d'épi... ponnaises. Des vi... détruites. Le séi... été, s'étant fait... moins étendue q...

**C'est un sentiment de quiétude**  
qu'éprouve une ménagère, quand elle possède un assortiment de Produits Maggi: Potages, Arome et Bouillon en Cubes. Elle est ainsi prête à toute éventualité, et à même de faire de bonne et savoureuse cuisine.

Signes distinctifs principaux:  
Nom MAGGI et étiquettes jaunes et rouges.

**DATE IMPORTANTE**  
pour les souffrants de pieds

Le premier expert du docteur Scholl's de Londres sera présent les  
**25 & 26 mai**  
**Chaussures Modernes S.A.**  
Place du Tilleul **BULLE** Téléphone 63

**Dimanche 24 mai**  
**Ouverture des Colombettes**  
Grand Concert.  
Invitation cordiale. **Le Tenancier.**  
En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche suivant.

**Domaine à vendre à Vaulruz.**  
Ensuite de départ pour la France, Victor SEYDOUX, ex-laitier des laiteries de Semsales, offre à vendre:  
1° Son domaine appelé «LES MOSES», sis rière la commune de Vaulruz, comprenant: maison d'habitation, grange, 2 écuries, entièrement remis à neuf, prés et champs de 85 poses d'un seul tenant et une maraîche de 3 1/2 poses;  
2° Sa forêt appelée «Bois Monney», rière Romanens, de 2 1/2 poses, en grande partie immédiatement exploitable.  
Situation avantageuse. Eau communale avec hydrant, pont d'engrangement. Terrain entièrement de 1<sup>re</sup> qualité. Lumière électrique. Entrée février 1926.  
Déposer les soumissions au bureau du soussigné chargé de faire visiter et traiter, d'ici au 1<sup>er</sup> juin prochain, à 12 heures. Châtel-St-Denis, le 18 mai 1925.  
P 12894 F Aug. CHAPERON, huissier. (Tél. 42).

**Mises d'immeubles**  
Le mardi 2 juin 1925, dès 14 heures 30, en maison de ville, à Rossinières l'Office des faillites du Pays-d'Euhaut vendra aux enchères publiques les immeubles suivants provenant de la faillite GRANGIER Félicien, savoir:  
Commune de Rossinières, Au champ bernois, un bâtiment, ayant logement, grange et écurie et près et Es **Rogeales**, un pré.  
Surface totale 233 a. 39 ca. Estimation officielle, 7.200 fr.  
Estimation de l'Office, fr. 10.000. — 1316  
Conditions de vente déposées au bureau de l'Office de Château-d'Oex.  
Bulle, le 15 mai 1925. Office des faillites, Bulle.

**Saison d'été**  
Toujours un grand choix de **CHAPEAUX garnis.**  
— Chapeaux et Voiles de deuil —  
**SALON DE MODE**  
**Jeanne Glasson**  
— BULLE —  
Maison Pinaton.  
Réparations soignées.

Achetez votre  
**VÉLO**  
ou accessoires, ainsi que l'**AUTO-SKIFF**, grande nouveauté pour les enfants, chez 896 B **SAUDAN fils**, rue Tissot, Bulle le meilleur marché de la place.  
**A VENDRE**, faute d'emploi.  
**un lit bois dur** avec sommier, une armoire et un petit bureau.  
S'adr. bureau du journal.

**Sage-femme.**  
La soussignée a l'avantage d'aviser son estimée clientèle et le public en général qu'elle a transféré son domicile à la rue de la Sionge, Maison LUTHY.  
— Téléphone 184 —  
Pose de Ventouses.  
Se recommande, 1269 **Fausine BARBEY.**

**Domestique**  
On demande un bon domestique de campagne sobre et sédentaire. Entrée à convenir.  
S'adresser à **Alfred MOINAT** Château de Grancy s/Cossonay.

**A LOUER**  
**chambre meublée**  
bien exposée au soleil, au centre de la ville.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle.**

**Demande de logement**  
Une personne seule cherche un logement ne donnant pas sur la rue.  
S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1180 B. 1318

**Jeune homme**  
de 16 ans  
**cherche place**  
pour la saison d'été, à la montagne.  
S'ad. à **Publicitas, Bulle.**

**On demande en estivage**  
pour le bas  
**1 ou 2 vaches**  
bonnes laitières; bons soins assurés.  
S'adr. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 7345 B.

**Plans à l'enquête.**  
Sont mis à l'enquête publiques les plans de M. YERLY Alphonse, à la Tour-de-Trême pour la construction d'un abri de fontaine, attendant à ses immeubles articles 99 et 106 du cadastre.  
Les observations ou oppositions à ce projet seront reçues au Secrétariat communal jusqu'au mercredi 27 mai 1925, à midi.  
La Tour, le 18 mai 1925.  
Le Conseil communal.

**Mise de chédail**  
Samedi 23 mai, dès 2 h. après midi, **Bussard Eugène, feu Nicolas, à Epagny**, vendra en mises devant son domicile, le chédail ci-après: 1 char à bras, 1 collier de vache, outils agricoles, outils de terrassiers et autres objets trop longs à détailler.

**FUMEURS ?**  
Des milliers de personnes m'ont, ces mois derniers, commandé des **tabacs du Valais** et presque toutes se déclarent satisfaites de ce tabac à fumer.  
Il est donc de votre intérêt de faire vous aussi vos achats chez moi. Je vous livre une qualité excellente à un prix très bon marché. Faites un essai:  
Tabac du paysan, la livre à fr. 1.80  
„ valaisan N° 2, „ 2.10  
„ valaisan N° 1, „ 2.50  
Moro, fort „ 2.50  
Tabac américain fin „ 2.50  
Porto clair „ 3.—  
Livré franco domicile sans autres frais. Je joins gratuitement 10 cigares du Valais à toute commande depuis 10 livres.  
**Meinrad FURRER**, Expédition de tabacs, SION.

**ON CHERCHE**  
pour de suite  
**jeune fille**  
honnête pour ménage de trois personnes.  
S'adresser „AU PROGRÈS“ **BULLE.**

**A vendre**  
par soumission  
**propriété**  
à 5 min. du village d'Epagny, situation agréable, 2 logements de 4 chambres et cuisine, chambre à viande, cave et galetas; — 3 écuries, grange, remise, bûcher, lumière électrique, eau intarissable, grand jardin, un peu de terre avec arbres fruitiers.  
Pour renseignements, s'adresser aux soussignés et déposer les soumissions jusqu'au 3 juin.  
**GALLEY Frères, ÉPAGNY.**

**Nervosan**  
Détente conquête dans le domaine médical. Recommandé par les médecins contre la **Nervosité**  
l'abattement, l'irritabilité, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la néuralgie, la neurosthénie sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, intensif, de tout le système nerveux.  
Prix 3 fr. 50 et 5 francs. Dépôts: Dans toutes les Pharmacies.  
Ou il n'est pas en vente, envoi prompt par la **Pharmacie G. HELBNIG**, à Zurich IV. Rue du Otker, 190.

**CONSERVEZ VOS DENTS BLANCHES ET SAINES**  
PAR LE  
**SERODENT**  
**SERODENT**  
CRÈME DENTIFRICE, POUDRE, ELIXIR  
**CLERMONT & E. FOUET, GENÈVE**

**Savon Steinfels**  
blanc et jaune

**3 AVANTAGES**  
ont procuré la bonne renommée de nos chaussures:  
**la bonne qualité**  
**la belle forme**  
**les prix bas**  
Nous expédions franco contre remboursement:  
Nombres Prix  
Souliers militaires, ferrés, solides, cuir ciré . . . 40/48 20.50  
de dimanche p. messieurs, box-vachette, Derby 40/48 20.—  
„ à lacets p. messieurs cuir ciré . . . 40/48 18.—  
„ à lacets de dimanche p. dames, box-vachette 36/43 18.50  
„ à „ „ „ „ „ „ „ „ 36/43 19.—  
„ à „ „ „ „ „ „ „ „ 36/43 15.—  
„ à lacets p. dames cuir ciré . . . 36/39 16.—  
„ à lacets de dimanche p. garçons cuir ciré . . . 26/29 9.80  
„ à lacets de dimanche p. enfants cuir ciré . . . 26/29 11.80  
„ à lacets p. enfants cuir ciré ferrés . . . 26/29 10.—  
„ à „ „ „ „ „ „ „ „ 30/35 12.—  
Demandez notre catalogue  
Réparations promptes et bon marché

**BON VIN ROUGE**  
de France et d'Italie, de 1<sup>re</sup> marque, ainsi que  
**vin blanc du pays**  
de 1<sup>er</sup> choix adressez-vous à  
**MONFÉRINI Frères, Bulle**  
Cave en face du Cheval-Blanc, maison Barras  
**VINS POUR FANAGES. Prix sans concurrence.**  
Ne manquez pas de faire une visite à notre cave avant de faire vos achats.

**Atelier de maréchal**  
**C. ROOS**  
**LA TZINTRE - - - CHARMÉY**  
Fabrication de bassins galvanisés, de fourneaux et potagers en tous genres.  
— Soudure de clochettes —  
Spécialité: **TAILLANDERIE.**

**Soyez prudents**  
dans le choix du dépuratif dont vous avez besoin comme tout le monde. Prenez une préparation de premier ordre comme p. ex. la **Salsepareille Model**. De goût agréable et d'un effet très salutaire, c'est un dépuratif-laxatif éprouvé depuis de nombreuses années par des milliers de personnes. La **Salsepareille Model** se trouve dans les pharmacies ou directement franco par la **Pharmacie Centrale, Madliener-Gavin 9, rue du Mont-Blanc, Genève**, au prix de 9 fr. la bouteille pour la cure complète et 5 fr. la 1/2 bouteille. A Bulle: **Pharmacie Rime.**